

Le concours Caporal, un échec quant aux besoins :

Les ambitions étaient pourtant magnifiques. Une organisation à l'échelle extra-zonale.



Malheureusement une fois les épreuves d'admissions passées, on a dû se rendre à l'évidence. Les concours d'auparavant qui récompensaient les meilleurs et les plus méritants n'existent plus, et l'envie de devenir sapeur-pompier se fait de plus en plus rare.

Preuve à l'appui, le SDIS s'interroge sur l'attractivité de notre département. Comment motiver des agents à rester quand la mort de notre système de logement est amorcée ?

SUD SDIS 95 souhaite occuper une place prépondérante dans le domaine de l'attractivité en proposant des solutions. Malgré notre modèle de sécurité civile tant envié, il est nécessaire de recentrer l'attractivité autour des sapeurs-pompiers professionnels pour éviter cette hémorragie de départs hors département tous grades confondus.

Quand certains se sont abstenus, un consensus était nécessaire pour fidéliser nos agents. Le seul fait d'être un ancien département « pilote » ne suffit plus. Notre ancien directeur avait pour objectif en supprimant le logement pour les nouvelles recrues (en créant une mort qui n'est pas si lente que prévu d'ailleurs) d'obtenir 703 sapeurs-pompiers au sein de notre SDIS. À ce jour nous sommes loin du compte. Pour combler ce manque le directeur profite de la « **CDDisation** »

C'est une incompréhension et frustration immense pour les SPP qui réussissent le concours de caporal d'être commandé par un sergent volontaire qui vient d'échouer au même concours. Comment un Sergent volontaire peut-il rater le concours de Caporal puis obtenir un poste en tant que sous-officier contractuel ? Aujourd'hui cette astuce passe bien pour le SDIS mais attention ça risquerait de moins bien passer le jour où l'on comblera l'effectif des CA2 et des officiers avec des CDD...

Notre position a toujours été ferme à ce sujet, nous sommes contre ces emplois précaires. Et sommes surpris de voir autant de contractuels remplacer des arrêts de longue maladie, ou en attendant un potentiel recrutement « massif ».

Malheureusement l'administration profite de l'échec de bon nombre d'agents pour les recruter à moindre coût en tant que contractuel.

Nous sommes devenus des bêtes de concours. Mais à quel prix ?

Au lendemain des résultats du concours, une quarantaine de candidatures sont parvenues au SDIS95 qui ambitionnait d'en obtenir 90. Le compte n'y est pas. Un nouveau concours se profile en 2023, cette fois-ci il faudra penser à donner de bonnes estimations des besoins de chaque SDIS pour éviter de faire un concours chaque année.

SUD SDIS 95 souhaite proposer des solutions qui nous permettraient de retrouver une rémunération à la hauteur de notre dévouement.